



L'an deux mille vingt-deux, le 07 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le 01 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

Objet : Rapports annuels du délégataire

Annexe(s) : Aucune

Date de convocation : 01 juillet 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 19 juillet 2022

Secrétaire de séance : Bernadette TROQUET

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 204

Présents : 140

- **Titulaires** : 108

- **Suppléants** : 32

Absents ayant donné pouvoir : 7

Absents excusés : 17

Votants : 147

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES : (108)

ALRIC Jean-Louis
AMBLARD Philippe
ASTIER Raymond
BAYARD Éric
BOILOT Dominique
BONNET Stéphane
BOUDET Philippe
BOUILLAND Frédéric
BOURBON René
BOURDÉ Karine
BRECHET Alain
BRETTE Laurent
BRUN Bernard
CHALLIER René
CHAUNIER Sébastien
CHAZALON Josiane
COUDERT Bernard
CREGUT François
DENIZOT Jean-Pierre
DRUELLE Jean-Claude
DUCREUX Bernard

FARGEIX Jeannine
FRAISSE Pierre Luc
GAUDRIault Damien
GOMEZ Jean-Marc
GOURBEYRE Bernard
GREGOIRE Nathalie
GUILHOT Patrice
GUITTARD Dominique
JACOB Claude
JOURMARD Martine
LAGEIX Victor
LASCAUX Jean-Claude
LE MARREC Laurys
LHERMET Florence
LOUBINOX Isabelle
MAISONNEUVE Alain
MARCHAT Patrick
MARTIN Julien
MOURET Laurent
NICOLLET Michel
OLLE Alain

PAGESSE Pierre
PAPON Franck
PELLISSIER Didier
PONTRUCHER Bruno
RAVEL Pierre
RESTOUEIX Daniel
RIGAL Jean-Pierre
ROUX Frédéric
SARRE Jocelyne
SARRON Patricia
SATURNIN Michelle
SAUVADET Marie-Hélène
SAUVANT Jean-Pierre
SERVAYRE Hélène
TROQUET Bernadette
VEGA Richard
VIALLEFONT Michel

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) AVEC VOIX DELIBERATIVES : (32)

BOUYGUES Jacqueline (GRAVA Florence) ; BERNARD Jean-Paul (ROUSSEL Denis) ; MEALLET Roger-Jean (MARTIN Jean-Noël) ; LAJOINIE Frédéric (BRUNHES Julien) ; FARY Jean-François (PELISSIER Philippe) ; HONORATO Rémy (SILVESTRI Jacques) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard) ; CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves) ; DE FREITAS Pascal (COSTON Alexis) ; COSTON David (PARISSE Annie) ; DESVIGNES Jean (VAURE Robert) ; BRUN Claudine (ANTOINE Philippe) ; BRUHAT Pascal (SIRIEIX Sébastien) ; BARREIROS Nathalie (LARDANS Jacques) ; DELAIRE Pascal (DOMAS Patrick) ; YEPES Sébastien (COSTES Denis) ; MALLET Philippe (SADOURNY Jacqueline) ; CHASSANG Jean-Pierre (CREGUT Marcel) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard)

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : (7)

CHAUNIER Sébastien à LASCAUX Claude ; MARIDET Claude à SIRIEIX Sébastien ; TEZENAS Olivier à ASTIER Raymond ;
VIRMONT Jacques à BRUN Bernard.

ABSENTS EXCUSÉS : (17)

ARCHIMBAUD Guy ; AUDIGIER Delphine ; BARDY André ; BARP Frédéric ; CHATRAS Dominique ; CHAUVANET Christian ;
DESFARGES Antoine ; FOUCAULT Marie-Françoise ; GANNE Claudine ; GOUTTE Martine ; HERY Claire ; PIAU Anthony ;
ROCHETTE Christophe ; ROUVET-TEMPERE Évelyne ; VERLHAC Jean-Pierre, ESPEIL Michel ; GAUMY Jean-Yves ;

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

L'article L3131-5 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique précise que « le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concessionnaire et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, y compris dans le cas prévu à l'article L.1121-4, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public ».

L'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ajoute que « dès la communication du rapport mentionné à l'article L.31.31-5 du code la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte ».

Aussi, il est proposé de prendre acte de l'information donnée, au titre de l'année 2021, sur les rapports du délégataire de service public suivants retraçant les comptes et comportant une analyse de la qualité des services délégués :

- SUEZ – Eau - SME
- SUEZ – Eau - SME - Service ALBARET
- SUEZ – Eau - SME - Service ISSOIRE
- SUEZ – Eau - SME – Service de SAINT AMANT TALLENDE
- SUEZ – Assainissement Non Collectif

ENTENDU le rapport de présentation ;

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Vu l'article L3131-5 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ;

Vu l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ajoute que « dès la communication du rapport mentionné à l'article L.31.31-5 du code la commande publique ;



LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

- DE PRENDRE ACTE de la tenue des Rapports annuels du délégataire pour l'année 2021.

Votants : 147

- Pour : 147
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Le Président,
Raymond ASTIER



REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com



L'an deux mille vingt-deux, le 07 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le 01 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

Objet : Publication des actes de la collectivité

Annexe(s) : Aucune

Date de convocation : 01 juillet 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 19 juillet 2022

Secrétaire de séance : Bernadette TROQUET

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 204

Présents : 140

- Titulaires : 108

- Suppléants : 32

Absents ayant donné pouvoir : 7

Absents excusés : 17

Votants : 147

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES : (108)

ALRIC Jean-Louis
AMBLARD Philippe
ASTIER Raymond
BAYARD Éric
BOILOT Dominique
BONNET Stéphane
BOUDET Philippe
BOUILLAND Frédéric
BOURBON René
BOURDÉ Karine
BRECHET Alain
BRETTE Laurent
BRUN Bernard
CHALLIER René
CHAUNIER Sébastien
CHAZALON Josiane
COUDERT Bernard
CREGUT François
DENIZOT Jean-Pierre
DRUELLE Jean-Claude
DUCREUX Bernard

FARGEIX Jeannine
FRAISSE Pierre Luc
GAUDRIault Damien
GOMEZ Jean-Marc
GOURBEYRE Bernard
GREGOIRE Nathalie
GUILHOT Patrice
GUITTARD Dominique
JACOB Claude
JOURMARD Martine
LAGEIX Victor
LASCAUX Jean-Claude
LE MARREC Laurys
LHERMET Florence
LOUBINOX Isabelle
MAISONNEUVE Alain
MARCHAT Patrick
MARTIN Julien
MOURET Laurent
NICOLLET Michel
OLLE Alain

PAGESSE Pierre
PAPON Franck
PELLISSIER Didier
PONTRUCHER Bruno
RAVEL Pierre
RESTOUEIX Daniel
RIGAL Jean-Pierre
ROUX Frédéric
SARRE Jocelyne
SARRON Patricia
SATURNIN Michelle
SAUVADET Marie-Hélène
SAUVANT Jean-Pierre
SERVAYRE Hélène
TROQUET Bernadette
VEGA Richard
VIALLEFONT Michel

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) AVEC VOIX DELIBERATIVES : (32)

BOUYGUES Jacqueline (GRAVA Florence) ; BERNARD Jean-Paul (ROUSSEL Denis) ; MEALLET Roger-Jean (MARTIN Jean-Noël) ; LAJOINIE Frédéric (BRUNHES Julien) ; FARY Jean-François (PELLISSIER Philippe) ; HONORATO Rémy (SILVESTRI Jacques) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard) ; CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves) ; DE FREITAS Pascal (COSTON Alexis) ; COSTON David (PARISSE Annie) ; DESVIGNES Jean (VAURE Robert) ; BRUN Claudine (ANTOINE Philippe) ; BRUHAT Pascal (SIRIEUX Sébastien) ; BARREIROS Nathalie (LARDANS Jacques) ; DELAIRE Pascal (DOMAS Patrick) ; YEPES Sébastien (COSTES Denis) ; MALLET Philippe (SADOURNY Jacqueline) ; CHASSANG Jean-Pierre (CREGUT Marcel) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : (7)

CHAUNIER Sébastien à LASCAUX Claude ; MARIDET Claude à SIRIEIX Sébastien ; TEZENAS Olivier à ASTIER Raymond ;
VIRMONT Jacques à BRUN Bernard.

ABSENTS EXCUSÉS : (17)

ARCHIMBAUD Guy ; AUDIGIER Delphine ; BARDY André ; BARP Frédéric ; CHATRAS Dominique ; CHAUVANET Christian ;
DEFARGES Antoine ; FOUCAULT Marie-Françoise ; GANNE Claudine ; GOUTTE Martine ; HERY Claire ; PIAU Anthony ;
ROCHETTE Christophe ; ROUVET-TEMPERE Évelyne ; VERLHAC Jean-Pierre, ESPEIL Michel ; GAUMY Jean-Yves.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Vu l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales dans sa rédaction en vigueur au 1er juillet 2022, par renvoi de l'article L. 5711-1 du même code,

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Le Président rappelle au comité syndical que les actes pris par le syndicat (délibérations et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

A compter du 1er juillet 2022, par principe et pour toutes les collectivités, la publicité des actes ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique sur leur site Internet. Les syndicats mixtes fermés bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, ils peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel :

- soit par affichage ;
- soit par publication sur papier ;
- soit par publication sous forme électronique.

A défaut de délibération, la publicité des actes du SME se fera exclusivement par voie électronique dès cette date.

Considérant que le Syndicat Mixte de l'Eau n'a pas de site internet lui permettant d'appliquer la réglementation ;

Le Président propose au comité syndical de choisir la modalité de publicité des actes par affichage au siège du SME.

ENTENDU le rapport de présentation ;

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Vu l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales dans sa rédaction en vigueur au 1er juillet 2022, par renvoi de l'article L. 5711-1 du même code ;

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité ;

Considérant que le Syndicat Mixte de l'Eau n'a pas de site internet lui permettant d'appliquer la réglementation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'ADOPTER la proposition de publicité des actes par affichage à son siège ;
- DE CHARGER Monsieur le Président de l'application de cette délibération.

Votants : 147

- *Pour : 147*
- *Contre : 0*
- *Abstentions : 0*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

**Le Président,
Raymond ASTIER**



REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

L'an deux mille vingt-deux, le 07 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le 01 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

Objet : Indemnités de fonction du Président et des Vices Présidents

Annexe(s) : Aucune

Date de convocation : 01 juillet 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 19 juillet 2022

Secrétaire de séance : Bernadette TROQUET

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 204

Présents : 140

- *Titulaires* : 108

- *Suppléants* : 32

Absents ayant donné pouvoir : 7

Absents excusés : 17

Votants : 147

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES : (108)

ALRIC Jean-Louis	FARGEIX Jeannine	PAGESSE Pierre
AMBLARD Philippe	FRAISSE Pierre Luc	PAPON Franck
ASTIER Raymond	GAUDRIAULT Damien	PELLISSIER Didier
BAYARD Éric	GOMEZ Jean-Marc	PONTRUCHER Bruno
BOILOT Dominique	GOURBEYRE Bernard	RAVEL Pierre
BONNET Stéphane	GREGOIRE Nathalie	RESTOUEIX Daniel
BOUDET Philippe	GUILHOT Patrice	RIGAL Jean-Pierre
BOUILLAND Frédéric	GUITTARD Dominique	ROUX Frédéric
BOURBON René	JACOB Claude	SARRE Jocelyne
BOURDÉ Karine	JOURMARD Martine	SARRON Patricia
BRECHET Alain	LAGEIX Victor	SATURNIN Michelle
BRETTE Laurent	LASCAUX Jean-Claude	SAUVADET Marie-Hélène
BRUN Bernard	LE MARREC Laurys	SAUVANT Jean-Pierre
CHALLIER René	LHERMET Florence	SERVAYRE Hélène
CHAUNIER Sébastien	LOUBINOUX Isabelle	TROQUET Bernadette
CHAZALON Josiane	MAISONNEUVE Alain	VEGA Richard
COUDERT Bernard	MARCHAT Patrick	VIALLEFONT Michel
CREGUT François	MARTIN Julien	
DENIZOT Jean-Pierre	MOURET Laurent	
DRUELLE Jean-Claude	NICOLLET Michel	
DUCREUX Bernard	OLLE Alain	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) AVEC VOIX DELIBERATIVES : (32)

BOUYGUES Jacqueline (GRAVA Florence) ; BERNARD Jean-Paul (ROUSSEL Denis) ; MEALLET Roger-Jean (MARTIN Jean-Noël) ; LAJOINIE Frédéric (BRUNHES Julien) ; FARY Jean-François (PELLISSIER Philippe) ; HONORATO Rémy (SILVESTRI Jacques) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard) ; CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves) ; DE FREITAS Pascal (COSTON Alexis) ; COSTON David (PARISSE Annie) ; DESVIGNES Jean (VAURE Robert) ; BRUN Claudine (ANTOINE Philippe) ; BRUHAT Pascal (SIRIEIX Sébastien) ; BARREIROS Nathalie (LARDANS Jacques) ; DELAIRE Pascal (DOMAS Patrick) ; YEPES Sébastien (COSTES Denis) ; MALLET Philippe (SADOURNY Jacqueline) ; CHASSANG Jean-Pierre (CREGUT Marcel) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard).

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-063-200074029-20220707-DEL_019_202

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : (7)

CHAUNIER Sébastien à LASCAUX Claude ; MARIDET Claude à SIRIEIX Sébastien ; TEZENAS Olivier à ASTIER Raymond ; VIRMONT Jacques à BRUN Bernard.

ABSENTS EXCUSÉS : (17)

ARCHIMBAUD Guy ; AUDIGIER Delphine ; BARDY André ; BARP Frédéric ; CHATRAS Dominique ; CHAUVANET Christian ; DESFARGES Antoine ; FOUCAULT Marie-Françoise ; GANNE Claudine ; GOUTTE Martine ; HERY Claire ; PIAU Anthony ; ROCHETTE Christophe ; ROUVET-TEMPERE Évelyne ; VERLHAC Jean-Pierre, ESPEIL Michel ; GAUMY Jean-Yves.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Vu l'article L5211-12, du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux indemnités de fonction des Présidents et des Vice-présidents pour les syndicats mixtes fermés ;

Vu l'article R 5212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique ;

Vu la délibération n°019-2020 du SME en date du 17 septembre 2020 relative à l'installation du conseil syndical ;

Vu la délibération n°021-2020 du SME en date du 17 septembre 2020 à l'élection de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME ;

Vu la délibération n°022-2020 du SME en date du 17 septembre 2020 relative à la détermination du nombre de Vice-présidents et des membres du bureau ;

Vu la délibération n°023-2020 du SME en date du 17 septembre 2020 relative à l'élection des Vice-présidents et des membres du bureau ;

Vu la délibération n°033/2020 du SME en date du 22 octobre 2020 relative aux indemnités de Président et des Vice-présidents ;

Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2022, la population du syndicat a évolué avec l'intégration des nouvelles communes, (de 89 682 habitants en 2020 lors de l'installation du comité syndical à 116 838 habitants au 1^{er} janvier 2022) ;

Considérant l'extension du périmètre du SME, les indemnités des élus doivent être revalorisées en fonction de la nouvelle strate démographique ;

Considérant que le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe budgétaire globale ;

Considérant que pour les syndicats mixtes, l'enveloppe est calculée en tenant compte du taux applicable correspondant à la population des communes membres au 1^{er} janvier 2020, qui pour le SME est de 116 838 habitants ;

Considérant que pour un syndicat mixte fermé dont la population est comprise entre 100 000 et 199 999 habitants, les dispositions du code général des collectivités territoriales fixe l'indemnité maximale du Président à 35,44 % et pour les vice-présidents à 17,72 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale ;

Considérant que les indemnités de fonction sont versées mensuellement, elles seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution du point d'indice ;

Considérant que la population à prendre en compte pour le SME est comprise entre 100 000 et 199 999 habitants, il convient de se référer au tableau ci-dessous pour le calcul des indemnités :

INDEMNITÉS MAXIMALES AU 1 ^{ER} JANVIER 2019						
Population (habitants)*	Présidents			Vice-présidents		
	% de l'IB 1027	Montant des indemnités		% de l'IB 1027	Montant des indemnités	
		Mensuelles	Annuelles		Mensuelles	Annuelles
Moins de 500	4,73 %	183,97 €	2 207,62 €	1,89 %	73,51 €	882,12 €
De 500 à 999	6,69 %	260,20 €	3 122,41 €	2,68 %	104,24 €	1 250,83 €
De 1 000 à 3 499	12,20 %	474,51 €	5 694,08 €	4,65 %	180,86 €	2 170,29 €
De 3 500 à 9 999	16,93 %	658,48 €	7 901,71 €	6,77 %	263,31 €	3 159,75 €
De 10 000 à 19 999	21,66 %	842,44 €	10 109,33 €	8,66 %	336,82 €	4 041,87 €
De 20 000 à 49 999	25,59 %	995,30 €	11 943,57 €	10,24 %	398,27 €	4 779,30 €
De 50 000 à 99 999	29,53 %	1 148,54 €	13 782,48 €	11,81 %	459,34 €	5 512,06 €
De 100 000 à 199 999	35,44 %	1 378,40 €	16 540,84 €	17,72 %	689,20 €	8 270,42 €
200 000 et plus	37,41 %	1 455,02 €	17 460,30 €	18,70 %	715,14 €	8 581,68 €

* La population à prendre en compte pour le calcul du montant des indemnités de fonction est la population totale des communes formant le syndicat mixte (au 1^{er} janvier 2020 résultant du dernier recensement).

Le Président propose aux membres du comité de fixer à compter du 7 juillet 2022 les indemnités de fonction comme suit :

- Pour le Président : 35,44 % de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale soit 1 378,40 € brut mensuel.
- Pour les Vices Présidents : 17,72 % de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale soit 689,20 € brut mensuel.

ENTENDU le rapport de présentation ;

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Vu l'article L5211-12, du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux indemnités de fonction des Présidents et des Vice-présidents pour les syndicats mixtes fermés ;

Vu l'article R 5212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique ;

Vu la délibération n°019-2020 du SME en date du 17 septembre 2020 relative à l'installation du conseil syndical ;

Vu la délibération n°021-2020 du SME en date du 17 septembre 2020 à l'élection de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME ;

Vu la délibération n°022-2020 du SME en date du 17 septembre 2020 relative à la détermination du nombre de Vice-présidents et des membres du bureau ;

Vu la délibération n°023-2020 du SME en date du 17 septembre 2020 relative à l'élection des Vice-présidents et des membres du bureau ;

Vu la délibération n°033/2020 du SME en date du 22 octobre 2020 relative aux indemnités de Président et des Vice-présidents ;

Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2022, la population du syndicat a évolué avec l'intégration des nouvelles communes, (de 89 682habitants en 2020 lors de l'installation du comité syndical à 116 838 habitants au 1^{er} janvier 2022) ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DÉCIDE A LA MAJORITÉ :

- DE FIXER le montant des indemnités de la fonction suivante :
 - Pour le Président : 35,44 % de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale soit 1 378,40 € brut mensuel à compter du 7 juillet 2022.
 - Pour les Vices Présidents : 17,72 % de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale soit 689,20 € brut mensuel à compter du 7 juillet 2022.
- DE PROCEDER au versement des indemnités modifiées à compter du 07 juillet 2022 ;

Votants : 147

- *Pour : 141*
- *Contre : 1 (Monsieur Patrice GUILHOT)*
- *Abstentions : 2 (Messieurs Julien MARTIN et Jean-Pierre DENIZOT)*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

**Le Président,
Raymond ASTIER**



REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com



L'an deux mille vingt-deux, le 07 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le 01 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

Objet : Vente de deux véhicules

Annexe(s) : Aucune

Date de convocation : 01 juillet 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 19 juillet 2022

Secrétaire de séance : Bernadette TROQUET

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 204

Présents : 140

- **Titulaires :** 108

- **Suppléants :** 32

Absents ayant donné pouvoir : 7

Absents excusés : 17

Votants : 147

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES : (108)

ALRIC Jean-Louis
AMBLARD Philippe
ASTIER Raymond
BAYARD Éric
BOILOT Dominique
BONNET Stéphane
BOUDET Philippe
BOUILLAND Frédéric
BOURBON René
BOURDÉ Karine
BRECHET Alain
BRETTE Laurent
BRUN Bernard
CHALLIER René
CHAUNIER Sébastien
CHAZALON Josiane
COUDERT Bernard
CREGUT François
DENIZOT Jean-Pierre
DRUELLE Jean-Claude
DUCREUX Bernard

FARGEIX Jeannine
FRAISSE Pierre Luc
GAUDRIault Damien
GOMEZ Jean-Marc
GOURBEYRE Bernard
GREGOIRE Nathalie
GUILHOT Patrice
GUITTARD Dominique
JACOB Claude
JOURMARD Martine
LAGEIX Victor
LASCAUX Jean-Claude
LE MARREC Laurys
LHERMET Florence
LOUBINOUX Isabelle
MAISONNEUVE Alain
MARCHAT Patrick
MARTIN Julien
MOURET Laurent
NICOLLET Michel
OLLE Alain

PAGESSE Pierre
PAPON Franck
PELLISSIER Didier
PONTRUCHER Bruno
RAVEL Pierre
RESTOUEIX Daniel
RIGAL Jean-Pierre
ROUX Frédéric
SARRE Jocelyne
SARRON Patricia
SATURNIN Michelle
SAUVADET Marie-Hélène
SAUVANT Jean-Pierre
SERVAYRE Hélène
TROQUET Bernadette
VEGA Richard
VIALLEFONT Michel

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) AVEC VOIX DELIBERATIVES : (32)

BOUYGUES Jacqueline (GRAVA Florence) ; BERNARD Jean-Paul (ROUSSEL Denis) ; MEALLET Roger-Jean (MARTIN Jean-Noël) ; LAJOINIE Frédéric (BRUNHES Julien) ; FARY Jean-François (PELLISSIER Philippe) ; HONORATO Rémy (SILVESTRI Jacques) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard) ; CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves) ; DE FREITAS Pascal (COSTON Alexis) ; COSTON David (PARISSE Annie) ; DESVIGNES Jean (VAURE Robert) ; BRUN Claudine (ANTOINE Philippe) ; BRUHAT Pascal (SIRIEUX Sébastien) ; BARREIROS Nathalie (LARDANS Jacques) ; DELAIRE Pascal (DOMAS Patrick) ; YEPES Sébastien (COSTES Denis) ; MALLET Philippe (SADOURNY Jacqueline) ; CHASSANG Jean-Pierre (CREGUT Marcel) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard).

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-063-200074029-20220707-DEL_020_202

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : (7)

CHAUNIER Sébastien à LASCAUX Claude ; MARIDET Claude à SIRIEIX Sébastien ; TEZENAS Olivier à ASTIER Raymond ; VIRMONT Jacques à BRUN Bernard.

ABSENTS EXCUSÉS : (17)

ARCHIMBAUD Guy ; AUDIGIER Delphine ; BARDY André ; BARP Frédéric ; CHATRAS Dominique ; CHAUVANET Christian ; DESFARGES Antoine ; FOUCAULT Marie-Françoise ; GANNE Claudine ; GOUTTE Martine ; HERY Claire ; PIAU Anthony ; ROCHETTE Christophe ; ROUVET-TEMPERE Évelyne ; VERLHAC Jean-Pierre, ESPEIL Michel ; GAUMY Jean-Yves.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Le Président rappelle aux membres du comité que suite au remplacement de deux véhicules, il est nécessaire de faire reprendre par le garage les anciens véhicules, à savoir :

- Dacia Sandero - immatriculé BM-544-BY - au prix de l'estimation, soit 1 200 €
- Fiat Panda - immatriculé AL-669-VV - au prix de l'estimation, soit 1 200 €

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- D'AUTORISER Monsieur le Président à vendre au Garage Bastide de Vic-le-Comte 2 véhicules tel que défini ci-dessus ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à réaliser et signer toutes les opérations comptables afférentes à ces ventes ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ces ventes.

Votants : 147

- Pour : 147
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

**Le Président,
Raymond ASTIER**



REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com



L'an deux mille vingt-deux, le 07 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le 01 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

Objet : Transfert des résultats 2021 du budget « Eau » de la Communauté d'Agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au Syndicat Mixte de l'Eau

Annexe(s) : Aucune

Date de convocation : 01 juillet 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 19 juillet 2022

Secrétaire de séance : Bernadette TROQUET

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 204

Présents : 140

- *Titulaires* : 108

- *Suppléants* : 32

Absents ayant donné pouvoir : 7

Absents excusés : 17

Votants : 147

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES : (108)

ALRIC Jean-Louis
AMBLARD Philippe
ASTIER Raymond
BAYARD Éric
BOILOT Dominique
BONNET Stéphane
BOUDET Philippe
BOUILLAND Frédéric
BOURBON René
BOURDÉ Karine
BRECHET Alain
BRETTE Laurent
BRUN Bernard
CHALLIER René
CHAUNIER Sébastien
CHAZALON Josiane
COUDERT Bernard
CREGUT François
DENIZOT Jean-Pierre
DRUELLE Jean-Claude
DUCREUX Bernard

FARGEIX Jeannine
FRAISSE Pierre Luc
GAUDRIAULT Damien
GOMEZ Jean-Marc
GOURBEYRE Bernard
GREGOIRE Nathalie
GUILHOT Patrice
GUITTARD Dominique
JACOB Claude
JOURMARD Martine
LAGEIX Victor
LASCAUX Jean-Claude
LE MARREC Laurys
LHERMET Florence
LOUBINOUX Isabelle
MAISONNEUVE Alain
MARCHAT Patrick
MARTIN Julien
MOURET Laurent
NICOLLET Michel
OLLE Alain

PAGESSE Pierre
PAPON Franck
PELLISSIER Didier
PONTRUCHER Bruno
RAVEL Pierre
RESTOUEIX Daniel
RIGAL Jean-Pierre
ROUX Frédéric
SARRE Jocelyne
SARRON Patricia
SATURNIN Michelle
SAUVADET Marie-Hélène
SAUVANT Jean-Pierre
SERVAYRE Hélène
TROQUET Bernadette
VEGA Richard
VIALLEFONT Michel

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) AVEC VOIX DELIBERATIVES : (32)

BOUYGUES Jacqueline (GRAVA Florence) ; BERNARD Jean-Paul (ROUSSEL Denis) ; MEALLET Roger-Jean (MARTIN Jean-Noël) ; LAJOINIE Frédéric (BRUNHES Julien) ; FARY Jean-François (PELLISSIER Philippe) ; HONORATO Rémy (SILVESTRI Jacques) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard) ; CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves) ; DE FREITAS Pascal (COSTON Alexis) ; COSTON David (PARISSE Annie) ; DESVIGNES Jean (VAURE Robert) ; BRUN Claudine (ANTOINE Philippe) ; BRUHAT Pascal (SIRIEIX Sébastien) ; BARREIROS Nathalie (LARDANS Jacques) ; DELAIRE Pascal (DOMAS Patrick) ; YEPES Sébastien (COSTES Denis) ; MALLET Philippe (SADOURNY Jacqueline) ; CHASSANG Jean-Pierre (CREGUT Marcel) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard).



ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : (7)

CHAUNIER Sébastien à LASCAUX Claude ; MARIDET Claude à SIRIEIX Sébastien ; TEZENAS Olivier à ASTIER Raymond ; VIRMONT Jacques à BRUN Bernard.

ABSENTS EXCUSÉS : (17)

ARCHIMBAUD Guy ; AUDIGIER Delphine ; BARDY André ; BARP Frédéric ; CHATRAS Dominique ; CHAUVANET Christian ; DESFARGES Antoine ; FOUCAULT Marie-Françoise ; GANNE Claudine ; GOUTTE Martine ; HERY Claire ; PIAU Anthony ; ROCHETTE Christophe ; ROUVET-TEMPERE Évelyne ; VERLHAC Jean-Pierre, ESPEIL Michel ; GAUMY Jean-Yves.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2021, le périmètre de la Communauté d'Agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au sein du Syndicat Mixte de l'Eau a été étendu au territoire des communes d'Issoire, Nonette-Orsonnette (pour la partie Nonette), Saint-Germain-Lembron, Grandeyrolles, Chassagne, Roche-Charles-la-Mayrand, Saint- Alyre-ès-Montagne et Dauzat-sur-Vodable.

De ce fait, il convient d'effectuer les opérations comptables entérinant cette nouvelle situation juridique.

Le transfert de l'actif et du passif, entre la collectivité remettante, Agglo Pays d'Issoire et la collectivité bénéficiaire, le Syndicat Mixte de l'Eau a été constaté dans un tableau validé par les parties.

Par délibération, la communauté d'Agglomération Agglo Pays d'Issoire approuvera le transfert des résultats au bénéfice du SME et a décidé de transférer au SME l'intégralité des résultats, à savoir :

- Un excédent de fonctionnement : **1 045 645.42 €**
- Un déficit d'investissement : **- 177 922.76 €**

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le process de mise à disposition ;
- D'ENTÉRINER le principe du transfert des résultats ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce transfert et de réaliser toutes les opérations comptables nécessaires.

Votants : 147

- Pour : 147
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.



REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

L'an deux mille vingt-deux, le 07 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le 01 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

Objet : Convention relative à la régularisation de la facturation 2021 concernant la commune de Saint Germain Lembron
Annexe(s) : Aucune

Date de convocation : 01 juillet 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 19 juillet 2022

Secrétaire de séance : Bernadette TROQUET

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 204

Présents : 140

- Titulaires : 108

- Suppléants : 32

Absents ayant donné pouvoir : 7

Absents excusés : 17

Votants : 147

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES : (108)

ALRIC Jean-Louis	FARGEIX Jeannine	PAGESSE Pierre
AMBLARD Philippe	FRAISSE Pierre Luc	PAPON Franck
ASTIER Raymond	GAUDRIault Damien	PELLISSIER Didier
BAYARD Éric	GOMEZ Jean-Marc	PONTRUCHER Bruno
BOILOT Dominique	GOURBEYRE Bernard	RAVEL Pierre
BONNET Stéphane	GREGOIRE Nathalie	RESTOUEIX Daniel
BOUDET Philippe	GUILHOT Patrice	RIGAL Jean-Pierre
BOUILLAND Frédéric	GUITTARD Dominique	ROUX Frédéric
BOURBON René	JACOB Claude	SARRE Jocelyne
BOURDÉ Karine	JOUMARD Martine	SARRON Patricia
BRECHET Alain	LAGEIX Victor	SATURNIN Michelle
BRETTE Laurent	LASCAUX Jean-Claude	SAUVADET Marie-Hélène
BRUN Bernard	LE MARREC Laurys	SAUVANT Jean-Pierre
CHALLIER René	LHERMET Florence	SERVAYRE Hélène
CHAUNIER Sébastien	LOUBINOX Isabelle	TROQUET Bernadette
CHAZALON Josiane	MAISONNEUVE Alain	VEGA Richard
COUDERT Bernard	MARCHAT Patrick	VIALLEFONT Michel
CREGUT François	MARTIN Julien	
DENIZOT Jean-Pierre	MOURET Laurent	
DRUELLE Jean-Claude	NICOLLET Michel	
DUCREUX Bernard	OLLE Alain	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) AVEC VOIX DELIBERATIVES : (32)

BOUYGUES Jacqueline (GRAVA Florence) ; BERNARD Jean-Paul (ROUSSEL Denis) ; MEALLET Roger-Jean (MARTIN Jean-Noël) ; LAJOINIE Frédéric (BRUNHES Julien) ; FARY Jean-François (PELLISSIER Philippe) ; HONORATO Rémy (SILVESTRI Jacques) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard) ; CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves) ; DE FREITAS Pascal (COSTON Alexis) ; COSTON David (PARISSE Annie) ; DESVIGNES Jean (VAURE Robert) ; BRUN Claudine (ANTOINE Philippe) ; BRUHAT Pascal (SIRIEIX Sébastien) ; BARREIROS Nathalie (LARDANS Jacques) ; DELAIRE Pascal (DOMAS Patrick) ; YEPES Sébastien (COSTES Denis) ; MALLET Philippe (SADOURNY Jacqueline) ; CHASSANG Jean-Pierre (CREGUT Marcel) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard).

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com



ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : (7)

CHAUNIER Sébastien à LASCAUX Claude ; MARIDET Claude à SIRIEIX Sébastien ; TEZENAS Olivier à ASTIER Raymond ; VIRMONT Jacques à BRUN Bernard.

ABSENTS EXCUSÉS : (17)

ARCHIMBAUD Guy ; AUDIGIER Delphine ; BARDY André ; BARP Frédéric ; CHATRAS Dominique ; CHAUVANET Christian ; DESFARGES Antoine ; FOUCAULT Marie-Françoise ; GANNE Claudine ; GOUTTE Martine ; HERY Claire ; PIAU Anthony ; ROCHETTE Christophe ; ROUVET-TEMPERE Évelyne ; VERLHAC Jean-Pierre, ESPEIL Michel ; GAUMY Jean-Yves.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Au 1^{er} janvier 2022, la compétence eau potable exercée par la Communauté d'Agglomération « Agglo Pays d'Issoire » (API) pour les communes d'Issoire, Nonette-Orsonette (pour la partie Nonette), Saint-Germain-Lembron, Grandeyrolles, Chassagne, Roche-Charles-la-Mayrand, Saint-Alyre-ès-Montagne a été transférée au SME.

En raison de la complexité du transfert et la clôture du budget « eau » par API au 31 décembre 2021, des factures complémentaires sur le rôle d'eau 2021 de la commune de Saint-Germain-Lembron par API n'ont pas pu être réalisées. En l'absence de budget eau sur l'année 2022, API ne peut pas régulariser cette situation et facturer les usagers.

Au titre du transfert de compétence, le SME peut se charger de cette facturation sous condition d'établir une convention entre les deux parties.

Cette facturation est considérée comme une double facturation dans la mesure où elle comporte une partie eau potable et une partie assainissement. Le SME étant compétent uniquement pour l'eau potable sur ce secteur, la convention encadrera la redistribution de la partie assainissement du SME à API compétent pour ce volet.

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer cette convention ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à réaliser et signer tous les actes comptables afférents à cette convention.

Votants : 147

- Pour : 147
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Le Président
Raymond ASTIER



REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com



L'an deux mille vingt-deux, le 07 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le 01 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

Objet : Principe d'une subvention exceptionnelle afin de favoriser les dispositifs de recyclage des eaux des fontaines municipales

Annexe(s) : Aucune

Date de convocation : 01 juillet 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 19 juillet 2022

Secrétaire de séance : Bernadette TROQUET

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 111

Présents :

- *Titulaires* : 60

- *Suppléants* : 16

Absents ayant donné pouvoir : 4

Absents excusés : 17

Votants : 80

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES : (60)

ALRIC Jean-Louis	FARGEIX Jeannine	PAPON Franck
AMBLARD Philippe	FRAISSE Pierre Luc	PELLISSIER Didier
ASTIER Raymond	GAUDRIAULT Damien	PONTRUCHER Bruno
BAYARD Éric	GOMEZ Jean-Marc	RAVEL Pierre
BOILOT Dominique	GOURBEYRE Bernard	RESTOUEIX Daniel
BONNET Stéphane	GREGOIRE Nathalie	RIGAL Jean-Pierre
BOUDET Philippe	GUILHOT Patrice	ROUX Frédéric
BOUILLAND Frédéric	GUITTARD Dominique	SARRE Jocelyne
BOURBON René	JACOB Claude	SARRON Patricia
BOURDÉ Karine	JOUMARD Martine	SATURNIN Michelle
BRECHET Alain	LAGEIX Victor	SAUVADET Marie-Hélène
BRETTE Laurent	LASCAUX Jean-Claude	SAUVANT Jean-Pierre
BRUN Bernard	LE MARREC Laurys	SERVAYRE Hélène
BRUNHES Julien	LHERMET Florence	TROQUET Bernadette
CHALLIER René	LOUBINOX Isabelle	VEGA Richard
CHAUNIER Sébastien	MAISONNEUVE Alain	VIALLEFONT Michel
CHAZALON Josiane	MARCHAT Patrick	
COUDERT Bernard	MARTIN Julien	
CREGUT François	MOURET Laurent	
DENIZOT Jean-Pierre	NICOLLET Michel	
DRUELLE Jean-Claude	OLLE Alain	
DUCREUX Bernard	PAGESSE Pierre	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) AVEC VOIX DELIBERATIVES : (16)

BOUYGUES Jacqueline (GRAVA Florence) ; BERNARD Jean-Paul (ROUSSEL Denis) ; MEALLET Roger-Jean (MARTIN Jean-Noël) ; FARY Jean-François (PELLISSIER Philippe) ; HONORATO Rémy (SILVESTRI Jacques) ; CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves) ; DE FREITAS Pascal (COSTON Alexis) ; COSTON David (PARISSE Annie) ; DESVIGNES Jean (VAURE Robert) ; BRUN Claudine (ANTOINE Philippe) ; BRUHAT Pascal (SIRIEIX Sébastien) ; BARREIROS Nathalie (LARDANS Jacques) ; DELAIRE Pascal (DOMAS Patrick) ; YEPES Sébastien (COSTES Denis) ; MALLET Philippe (SADOURNY Jacqueline) ; CHASSANG Jean-Pierre (CREGUT Marcel).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : (4)

CHAUNIER Sébastien à LASCAUX Claude ; MARIDET Claude à SIRIEIX Sébastien ; TEZENAS Olivier à ASTIER Raymond ; VIRMONT Jacques à BRUN Bernard.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

ABSENTS EXCUSÉS : (17)

ARCHIMBAUD Guy ; AUDIGIER Delphine ; BARDY André ; BARP Frédéric ; CHATRAS Dominique ; CHAUVANET Christian ; DESFARGES Antoine ; FOUCAULT Marie-Françoise ; GANNE Claudine ; GOUTTE Martine ; HERY Claire ; PIAU Anthony ; ROCHETTE Christophe ; ROUVET-TEMPERE Évelyne ; VERLHAC Jean-Pierre, ESPEIL Michel ; GAUMY Jean-Yves.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Dans le but de préserver la ressource, d'éviter les gaspillages, de recycler l'eau et de limiter la consommation d'eau des fontaines municipales, des communes mettent en place des systèmes de recyclage de l'eau sur ces équipements.

Historiquement le syndicat via un marché à bon de commande prenait en charge le coût financier de la pompe et de l'armoire de commande installé par SUEZ.

Cette pratique posait des problèmes au titre de la responsabilité juridique et financière de l'installation par le SME au profit d'une commune. De plus le SME ne maîtrisait pas le bon entretien des ouvrages et lorsque des pannes se produisaient il était difficile d'établir les obligations des différentes parties (SME, Communes et SUEZ). Dans une optique de maintenir et de simplifier la démarche et les aides pour les économies d'eau des communes membres, il est proposé d'acter le principe d'une subvention exceptionnelle d'un montant maximale de 2000 € par fontaine. Cette subvention sera allouée selon les modalités suivantes :

- La fontaine doit être reliée au réseau d'eau du Syndicat,
- Le dispositif correspond à une primo-installation,
- Le financement porte sur l'acquisition et la pose de la pompe et le dispositif de commande.

Trois mois minimums avant l'installation, la commune devra déposer un dossier présentant le projet et le coût financier de l'opération. Chaque demande devra faire l'objet d'une délibération en comité syndical. Les fonds seront versés une fois que le maître d'ouvrage aura réceptionné sans réserve l'équipement.

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'ADOPTER le principe de cette subvention exceptionnelle d'un montant maximale de 2 000€ par fontaine ;
- D'INSCRIRE les crédits budgétaires adéquats en 6743 ;
- D'INFORMER les communes adhérentes de ce dispositif et des modalités d'attribution ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Votants : 80

- Pour : 80
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Le Président, ZA de Pérache
Raymond ASTIER 43371 COUDES

Tel 04 73 96 68 01
sme.region.issoire@orange.fr



REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com



L'an deux mille vingt-deux, le 07 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le 01 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

Objet : Tarification des compteurs communaux à compter du 1^{er} janvier 2023

Annexe(s) : Aucune

Date de convocation : 01 juillet 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 19 juillet 2022

Secrétaire de séance : Bernadette TROQUET

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 111

Présents :

- *Titulaires* : 60

- *Suppléants* : 16

Absents ayant donné pouvoir : 4

Absents excusés : 17

Votants : 80

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES : (60)

ALRIC Jean-Louis	FARGEIX Jeannine	PAPON Franck
AMBLARD Philippe	FRAISSE Pierre Luc	PELLISSIER Didier
ASTIER Raymond	GAUDRIALT Damien	PONTRUCHER Bruno
BAYARD Éric	GOMEZ Jean-Marc	RAVEL Pierre
BOILOT Dominique	GOURBEYRE Bernard	RESTOUEIX Daniel
BONNET Stéphane	GREGOIRE Nathalie	RIGAL Jean-Pierre
BOUDET Philippe	GUILHOT Patrice	ROUX Frédéric
BOUILLAND Frédéric	GUITTARD Dominique	SARRE Jocelyne
BOURBON René	JACOB Claude	SARRON Patricia
BOURDÉ Karine	JOURMARD Martine	SATURNIN Michelle
BRECHET Alain	LAGEIX Victor	SAUVADET Marie-Hélène
BRETTE Laurent	LASCAUX Jean-Claude	SAUVANT Jean-Pierre
BRUN Bernard	LE MARREC Laurys	SERVAYRE Hélène
BRUNHES Julien	LHERMET Florence	TROQUET Bernadette
CHALLIER René	LOUBINOUX Isabelle	VEGA Richard
CHAUNIER Sébastien	MAISONNEUVE Alain	VIALLEFONT Michel
CHAZALON Josiane	MARCHAT Patrick	
COUDERT Bernard	MARTIN Julien	
CREGUT François	MOURET Laurent	
DENIZOT Jean-Pierre	NICOLLET Michel	
DRUELLE Jean-Claude	OLLE Alain	
DUCREUX Bernard	PAGESSE Pierre	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) AVEC VOIX DELIBERATIVES : (16)

BOUYGUES Jacqueline (GRAVA Florence) ; BERNARD Jean-Paul (ROUSSEL Denis) ; MEALLET Roger-Jean (MARTIN Jean-Noël) ; FARY Jean-François (PELLISSIER Philippe) ; HONORATO Rémy (SILVESTRI Jacques) ; CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves) ; DE FREITAS Pascal (COSTON Alexis) ; COSTON David (PARISSE Annie) ; DESVIGNES Jean (VAURE Robert) ; BRUN Claudine (ANTOINE Philippe) ; BRUHAT Pascal (SIRIEIX Sébastien) ; BARREIROS Nathalie (LARDANS Jacques) ; DELAIRE Pascal (DOMAS Patrick) ; YEPES Sébastien (COSTES Denis) ; MALLET Philippe (SADOURNY Jacqueline) ; CHASSANG Jean-Pierre (CREGUT Marcel).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : (4)

CHAUNIER Sébastien à LASCAUX Claude ; MARIDET Claude à SIRIEIX Sébastien ; TEZENAS Olivier à ASTIER Raymond ; VIRMONT Jacques à BRUN Bernard.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-063-200074029-20220707-DEL_024_202



ABSENTS EXCUSÉS : (17)

ARCHIMBAUD Guy ; AUDIGIER Delphine ; BARDY André ; BARP Frédéric ; CHATRAS Dominique ; CHAUVANET Christian ; DESFARGES Antoine ; FOUCAULT Marie-Françoise ; GANNE Claudine ; GOUTTE Martine ; HERY Claire ; PIAU Anthony ; ROCHETTE Christophe ; ROUVET-TEMPERE Évelyne ; VERLHAC Jean-Pierre, ESPEIL Michel ; GAUMY Jean-Yves.

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Lors du Comité Syndical du SME du 24 juin 2021, les délégués ont été informés sur les consommations des compteurs communaux du Syndicat qui ne faisaient pas l'objet d'une facturation directe aux consommateurs.

Cette pratique historique du Syndicat n'est pas légale et va à l'encontre des principes de préservation des ressources.

Ce projet de tarification et de refacturation concerne dans un premier temps les communes qui sont sur le périmètre du contrat de délégation du service public 2016-2028, le SIVOM de l'Albaret dans la mesure où son contrat se termine au 31 décembre 2022 ainsi que les communes en régie actuellement.

Pour les contrats de Saint Amant Tallende et Issoire, les éventuels changements de tarifications seront réalisés à l'achèvement des contrats actuels et lors du renouvellement des prestations d'exploitation selon le principe d'un prix maximum qui correspondra au tarif en vigueur sur le contrat 2016-2028.

Le principe acté en bureau le 17 juin 2022 se décline comme suit :

- En 2023 les consommations communales jusqu'à présent assumée par le SME sont désormais facturées aux utilisateurs des communes concernées sur la base tarifaire de 41,55€ de part fixe et de 0,1961€/m³ de part variable.
- Un lissage annuel sera opéré pour atteindre à l'échéance 2028 le prix de 0,8898 € de part variable.

Par souci d'information et de prévisions budgétaires, les communes ont été informées par courrier le 07 octobre 2021 et un tableau récapitulatif de leurs consommations sur les trois dernières années a été fourni à chacune d'entre elles.

La facturation par Suez Eau France interviendra à compter du 1^{er} janvier 2023.

Nouveaux tarifs lissés suite intégration au SME

Tarifs actualisés au 1er janvier 2022

SME 2016 -2028

Lissage du tarif des communaux jusqu'en 2028 de 0,1961 à 0,8898€/m³

Particuliers & compteurs communaux - Partie fixe annuelle ou Abonnement Po - Compteur de DN15							
Payeur	SME	Communes					
Pour les consommateurs de l'année	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Prix en € HT/an	41,55 €	41,55 €	41,55 €	41,55 €	41,55 €	41,55 €	41,55 €

Compteurs communaux - Partie proportionnelle à la consommation Ro							
Payeur	SME	Communes					
Pour les consommateurs de l'année	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Prix en € HT/m ³	0,1961 €	0,1961 €	0,3348 €	0,4736 €	0,6123 €	0,7511 €	0,8898 €

ENTENDU le rapport de présentation ;

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com



LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A LA MAJORITÉ :

- D'ADOPTER ces propositions ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération et au lissage tarifaire progressif de la part variable.

Votants : 80

- Pour : 75
- Contre : 2 (Mme Marie-Hélène SAUVADET, Mr Patrice GUILHOT)
- Abstentions : 3 (Mme Patricia SARRON, Mr Laurent BRETTE, Mr Richard VEGA)

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

**Le Président,
Raymond ASTIER**



REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

L'an deux mille vingt-deux, le 07 juillet à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le 01 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

Objet : Décision modificative n° 1 Budget Eau

Annexe(s) : Aucune

Date de convocation : 01 juillet 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 19 juillet 2022

Secrétaire de séance : Bernadette TROQUET

Rapporteur : Raymond ASTIER

Nombre de Voix Délibératives :

En exercice : 204

Présents : 140

- Titulaires : 108

- Suppléants : 32

Absents ayant donné pouvoir : 7

Absents excusés : 17

Votants : 147

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES : (108)

ALRIC Jean-Louis	FARGEIX Jeannine	PAGESSE Pierre
AMBLARD Philippe	FRAISSE Pierre Luc	PAPON Franck
ASTIER Raymond	GAUDRIAULT Damien	PELLISSIER Didier
BAYARD Éric	GOMEZ Jean-Marc	PONTRUCHER Bruno
BOILOT Dominique	GOURBEYRE Bernard	RAVEL Pierre
BONNET Stéphane	GREGOIRE Nathalie	RESTOUEIX Daniel
BOUDET Philippe	GUILHOT Patrice	RIGAL Jean-Pierre
BOUILLAND Frédéric	GUITTARD Dominique	ROUX Frédéric
BOURBON René	JACOB Claude	SARRE Jocelyne
BOURDÉ Karine	JOUMARD Martine	SARRON Patricia
BRECHET Alain	LAGEIX Victor	SATURININ Michelle
BRETTE Laurent	LASCAUX Jean-Claude	SAUVADET Marie-Hélène
BRUN Bernard	LE MARREC Laurys	SAUVANT Jean-Pierre
CHALLIER René	LHERMET Florence	SERVAYRE Hélène
CHAUNIER Sébastien	LOUBINOUX Isabelle	TROQUET Bernadette
CHAZALON Josiane	MAISONNEUVE Alain	VEGA Richard
COUDERT Bernard	MARCHAT Patrick	VIALLEFONT Michel
CREGUT François	MARTIN Julien	
DENIZOT Jean-Pierre	MOURET Laurent	
DRUELLE Jean-Claude	NICOLLET Michel	
DUCREUX Bernard	OLLE Alain	

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) AVEC VOIX DELIBERATIVES : (32)

BOUYGUES Jacqueline (GRAVA Florence) ; BERNARD Jean-Paul (ROUSSEL Denis) ; MEALLET Roger-Jean (MARTIN Jean-Noël) ; LAJOINIE Frédéric (BRUNHES Julien) ; FARY Jean-François (PELLISSIER Philippe) ; HONORATO Rémy (SILVESTRI Jacques) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard) ; CORRE Jean-Marie (CROUZET Jean-Yves) ; DE FREITAS Pascal (COSTON Alexis) ; COSTON David (PARISSE Annie) ; DESVIGNES Jean (VAURE Robert) ; BRUN Claudine (ANTOINE Philippe) ; BRUHAT Pascal (SIRIEIX Sébastien) ; BARREIROS Nathalie (LARDANS Jacques) ; DELAIRE Pascal (DOMAS Patrick) ; YEPES Sébastien (COSTES Denis) ; MALLET Philippe (SADOURNY Jacqueline) ; CHASSANG Jean-Pierre (CREGUT Marcel) ; CLERMONT Christian (GOURBEYRE Bernard).

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

70_DE-063-200074029-20220707-DEL_025_202

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : (7)

CHAUNIER Sébastien à LASCAUX Claude ; MARIDET Claude à SIRIEIX Sébastien ; TEZENAS Olivier à ASTIER Raymond ; VIRMONT Jacques à BRUN Bernard.

ABSENTS EXCUSÉS : (17)

ARCHIMBAUD Guy ; AUDIGIER Delphine ; BARDY André ; BARP Frédéric ; CHATRAS Dominique ; CHAUVANET Christian ; DESFARGES Antoine ; FOUCAULT Marie-Françoise ; GANNE Claudine ; GOUTTE Martine ; HERY Claire ; PIAU Anthony ; ROCHETTE Christophe ; ROUVET-TEMPERE Évelyne ; VERLHAC Jean-Pierre, ESPEIL Michel ; GAUMY Jean-Yves .

LE PRESIDENT DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Monsieur le Président informe le Conseil Syndical que des modifications sont à apporter au budget eau 2022. Un tableau récapitulatif de ces réajustements est présenté :



Dépenses de fonctionnement

SME DE LA REGION D ISSOIRE - SME DE LA REGION D'ISSOIRE Budget Principal - DM - 2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	611 300,00	31 500,00	31 500,00
605	Achats d'eau	20 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	12 000,00	6 000,00	6 000,00
6063	Fournitures entretien et petit éqpt	3 500,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	6 000,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	400,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 500,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	23 000,00	0,00	0,00
6168	Autres	21 600,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00	0,00
618	Divers	500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	100 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	187 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	700,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	5 000,00	8 000,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	60 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	3 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	88 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	472 300,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 500,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	198 500,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	52 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	5 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	4 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	6 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	11 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	16 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	15 000,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	15 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	55 500,00	9 500,00	9 500,00
6531	Indemnités élus	41 000,00	8 500,00	8 500,00
6532	Frais de mission élus	5 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	4 500,00	500,00	500,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	5 000,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		1 164 100,00	41 000,00	41 000,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	35 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	125 000,00	76 000,00	76 000,00
6748	Autres charges exceptionnelles gestion	125 000,00	9 000,00	9 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionn	0,00	12 000,00	12 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	55 000,00	55 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	25 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 339 100,00	117 000,00	117 000,00
= a + b + c + d + e + f				
023	Virement à la section d'investissement	1 211 329,50	949 645,42	949 645,42
042	Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)	1 619 143,90	2 400,00	2 400,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	2 400,00	2 400,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 619 143,90	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 830 473,40	952 045,42	952 045,42
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 830 473,40	952 045,42	952 045,42
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 169 573,40	1 069 045,42	1 069 045,42

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Recettes de fonctionnement

SME DE LA REGION D ISSOIRE - SME DE LA REGION D'ISSOIRE Budget Principal - DM - 2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	6 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	6 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 600 000,00	12 000,00	12 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 100 000,00	12 000,00	12 000,00
70118	Autres ventes d'eau	500 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 611 000,00	12 000,00	12 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 057 045,42	1 057 045,42
7718	Autres produits except. opérat* gestion	0,00	9 000,00	9 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 400,00	2 400,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 045 645,42	1 045 645,42
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 611 000,00	1 069 045,42	1 069 045,42
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8) (9)	58 573,40	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	58 573,40	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		58 573,40	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 669 573,40	1 069 045,42	1 069 045,42

+

**Dépenses d'investissement**

SME DE LA REGION D ISSOIRE - SME DE LA REGION D'ISSOIRE Budget Principal - DM - 2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	369 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	336 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	33 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	344 500,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	300 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	37 500,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 369 775,00	775 322,66	775 322,66
2313	Constructions	5 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 364 775,00	775 322,66	775 322,66
Total des dépenses d'équipement		9 083 275,00	775 322,66	775 322,66
40	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	177 922,76	177 922,76
1068	Autres réserves	0,00	177 922,76	177 922,76
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	155 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	155 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		155 000,00	177 922,76	177 922,76
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 238 275,00	953 245,42	953 245,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	58 573,40	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	58 573,40	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	13 216,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	32 858,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	12 499,40	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		58 573,40	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 296 848,40	953 245,42	953 245,42

+

Recettes d'investissement

SME DE LA REGION D ISSOIRE - SME DE LA REGION D'ISSOIRE Budget Principal - DM - 2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 261 015,34	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	482 044,34	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	557 971,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	221 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 087 285,69	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 087 285,69	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 348 301,03	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 048 010,39	1 200,00	1 200,00
1064	Réserves réglementées	0,00	1 200,00	1 200,00
1068	Autres réserves	3 048 010,39	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 048 010,39	1 200,00	1 200,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	5 396 311,42	1 200,00	1 200,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 211 329,50	949 645,42	949 645,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 619 143,90	2 400,00	2 400,00
2182	Matériel de transport	0,00	2 400,00	2 400,00
28033	Frais d'insertion	1 366,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 486,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 414 750,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	369,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	2 386,80	0,00	0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	164 742,10	0,00	0,00
281755	Outils industriel (mise à disposit°)	204,00	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	13 777,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	330,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 716,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 111,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	12 297,00	0,00	0,00
28188	Autres	607,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 830 473,40	952 045,42	952 045,42
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 830 473,40	952 045,42	952 045,42
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	8 226 784,82	953 245,42	953 245,42

+

ENTENDU le rapport de présentation ;

LE CONSEIL SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- D'APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget Eau.
- D'AUTORISER Monsieur le Président à effectuer toutes les opérations comptables afférentes à cette décision modificative.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com



Votants : 147

- Pour : 147
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,
Raymond ASTIER





SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

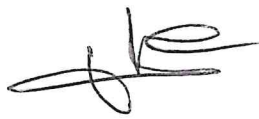




ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence

Comité Syndical 2022/02

Jeudi 7 Juillet 2022

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	ANTOINGT (API)	JACOB Claude		TERRANOVA Philippe	
1	X		AUBIÈRE (CAM)	VIAL Christophe		VATIN Thierry	
1	X		AUGNAT (API)	BONNET Stéphane		PELISSIER Laure	
1	X	X	AULHAT - FLAT (API)	COUDERT Bernard		ARCHIMBAUD Didier	
2	X	X	AUTHEZAT (Mond'Arverne + Commune)	CHAUVANET Christine		JARRIGE Agnès	
1	X	X	AUZAT LA COMBELLE (API)	BOUYGES Jacqueline		GRAVA Florence	
2	X	X	AYDAT (Mond'Arverne + Commune)	GUITTARD Dominique		DESSON Claude	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise





ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

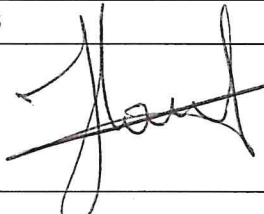




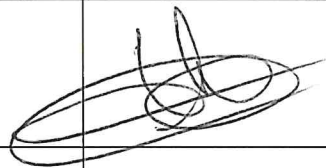

Feuille de Présence

Comité Syndical 2022/02

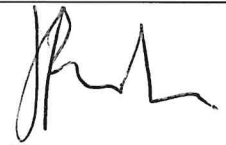


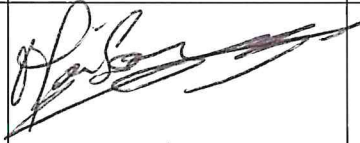
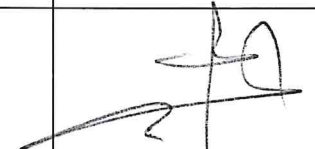
Jeudi 7 Juillet 2022

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	BANSAT (API)	ESPECHE Christophe		MALORON Annie	
1	X	X	BEAULIEU (API)	BERNARD Jean-Paul		ROUSSEL Denis	
1	X	X	BERGONNE (API)	FOUCAULT Marie-Françoise		FOCHER Jean-Pierre	
1	X	X	BOUDES (API)	AUDEBERT Daniel		LEVÉZAC Jean	
1	X	X	BRENAT (API)	HERY Claire		FAGES Maxime	
1	X	X	LE BREUIL-SUR-COUZE (API)	SERVAYRE Hélène		DUJARDIN François	
1	X	X	LE BROC (API)	TEZENAS Olivier	PO 	LEOTOING Yoann	



Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		BUSSEOL (Mond'Arverne)	SARRE Jocelyne		SOLOIS Karine	
1	X		LE CENDRE (CAM)	PONTRUCHER Bruno		MESURE Pierre	
1	X	X	CHADELEUF (API)	SAUVANT Jean-Pierre		CHATARD Lucile	
1	X	X	CHALUS (API)	OLLE Alain		MARQUES DE SOUSA FREITAS Sabino	
1	X	X	CHAMBON-SUR-LAC (Commune)	ROUX Frédéric		LABASSE Emmanuel	
1	X	X	CHAMPAGNAT-LE-JEUNE (API)	BARDY André		POPIEUL Didier	
1	X	X	CHAMPEIX (API)	MEALLET Roger-Jean		MARTIN Jean-Noël	



Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		CHANONAT <i>(Mond'Arverne)</i>	BRUNHES Julien		LAJOINIE Frédéric	
1		X	CHANONAT <i>(Commune)</i>	LAJOINIE Frédéric		BRUNHES Julien	
1	X		LA CHAPELLE-MARCOUSSE <i>(API)</i>	ROCHE Laurent		BARBET Guillaume	
1	X	X	LA CHAPELLE-SUR-USSON <i>(API)</i>	ASTIER Raymond		FAUCHER Lionel	
1	X	X	CHARBONNIER-LES-MINES <i>(API)</i>	FARY Jean-François		PELISSIER Philippe	
1	X		CHASSAGNE <i>(API)</i>	MAISONNEUVE Alain		MINGON Mickaël	
1	X	X	CHIDRAC <i>(API)</i>	GUILHOT Patrice		ROCCAZZELLA Patrick	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise


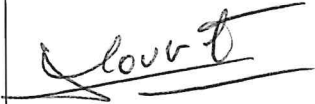

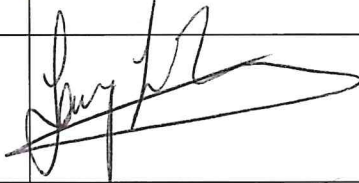
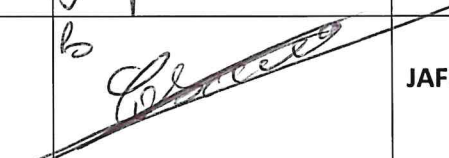
ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01





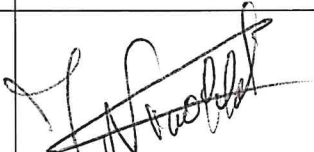
Feuille de Présence

Comité Syndical 2022/02

Jeudi 7 Juillet 2022

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	CLÉMENSAT (API)	HONORATO Rémy		SILVESTRI Jacques	
1	X	X	COLLANGES (API)	TERRASSE Bernard		LAURAIN Alexandre	
1	X	X	COMPAINS (Commune)	MOURET Laurent		VALETTE Henri	
1	X		CORENT (Mond'Arverne)	GOURBEYRE Bernard		CLERMONT Christian	
1		X	CORENT (Commune)	CLERMONT Christian		GOURBEYRE Bernard	
1	X	X	COUDES (API)	LE MARREC Laurys		GOUGNAUD Julien	
1	X	X	COURGOUL (API)	CHAUNIER Sébastien		JAFFEUX Sébastien	



Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
2	X	X	COURNOLS (Mond'Arverne + Commune)	CHATRAS Dominique		BOIVIN Frédéric	
2	X	X	LE CREST (Mond'Arverne + Commune)	VIALLEFONT Michel		PERRODIN Gérard	
1	X		DAUZAT-SUR-VODABLE (API)	MOURGUE Isabelle		CHABASSEUIL Olivier	
1	X	X	ESTEIL (API)	THALAUD François		DORIGO Marie-José	
1	X	X	GIGNAT (API)	SATURNIN Michelle		BESSON Jean-Louis	
1	X	X	GRANDEYROLLES (API)	GREGOIRE Nathalie		ARVEUF Jean	
1	X	X	ISSOIRE (API)	NICOLLET Michel		PILLON Stéphane	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise



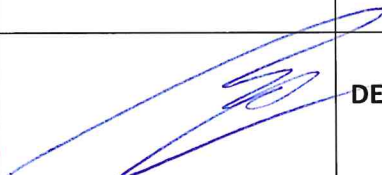

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

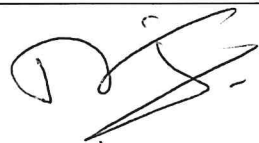
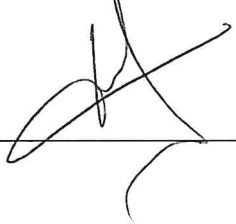

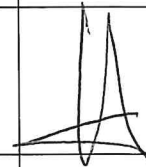



Feuille de Présence

Comité Syndical 2022/02

Jeudi 7 Juillet 2022

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	JUMEAUX (API)	JOUMARD Martine		BAUJARD Sédric	
1	X	X	LAMONTGIE (API)	TONDEREAU Sébastien		FAYETTE Marie-Pierre	
1	X	X	LUDESSE (API)	AUDIGIER Delphine		LAURENT Romain	
1	X		MADRIAT (API)	PELISSIER Didier		NÔ Lucien	
1	X	X	MAREUGHEOL (API)	NURIT Alain		ROBERT Christian	
2	X	X	LES MARTRES DE VEYRE (Mond'Arverne + Commune)	RIGAL Jean-Pierre		DELAVET Laurence	
1	X	X	MEILHAUD (API)	CORRE Jean-Marie		CROUZET Jean-Yves	



Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		MIREFLEURS <i>(Mond'Arverne)</i>	VEGA Richard		PERROT Guillaume	
1	X	X	MONTAIGUT LE BLANC <i>(API)</i>	BOURDÉ Karine		GUILLAUME Julien	
1	X	X	MONTPEYROUX <i>(API)</i>	ROCHETTE Christophe		TAUVERON Damien	
1	X	X	MORIAT <i>(API)</i>	ALRIC Jean-Louis		LEGENDRE Denis	
1	X	X	MUROL <i>(Commune)</i>	LAGEIX Victor		GOUTTEBEL Sébastien	
1	X	X	NESCHERS <i>(API)</i>	DE FREITAS Pascal		COSTON Alexis	
1	X	X	NONETTE - ORSONNETTE <i>(API)</i>	RAVEL Pierre		BERNARD Maurice	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise


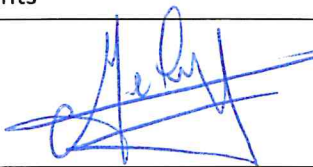


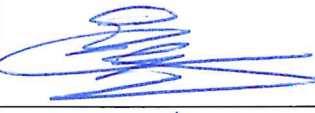

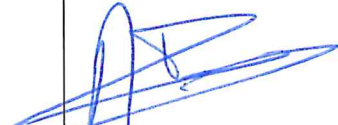
ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence

Comité Syndical 2022/02

Jeudi 7 Juillet 2022



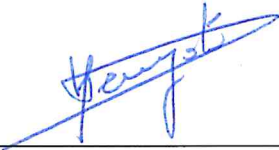
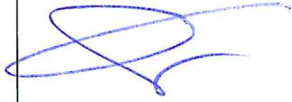
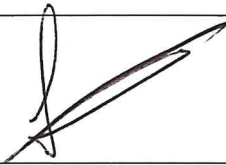

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	ORBEIL (API)	BOUILLAND Frédéric		MERLEN Bernard	
2	X	X	ORCET (Mond'Arverne + Commune)	DUCREUX Bernard		GIRY Christian	
1	X	X	PARDINES (API)	PAGESSE Pierre		LETELLIER Josiane	
1	X	X	PARENT (API)	GAUMY Jean-Yves		VOISIN Thierry	
1	X	X	PARENTIGNAT (API)	BAYARD Eric		JUAN Patrick	
1	X	X	PERRIER (API)	BOURBON René		GIROIX Pierre	
1	X	X	PESLIERES (API)	COSTON David		PARISSE Annie	

**SYNDICAT MIXTE DE L'EAU**de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence**Comité Syndical 2022/02****Jeudi 7 Juillet 2022**

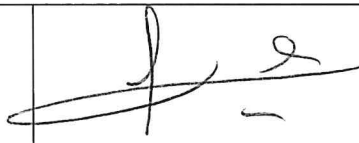
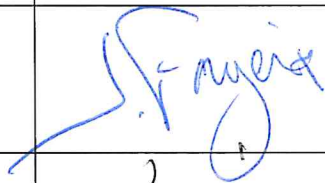


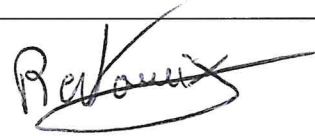
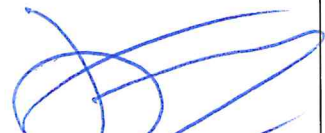
Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	PLAUZAT (API)	DESVIGNES Jean		VAURE Robert	
1	X	X	LES PRADEAUX (API)	BRUN Claudine		ANTOINE Philippe	
2	X	X	LA ROCHE-BLANCHE (Mond'Arverne + Commune)	DENIZOT Jean-Pierre		FRITEYRE Virginie	
1	X		ROCHE-CHARLES-LA-MAYRAND (API)	GOMEZ Jean-Marc		TARTIERE Sébastien	
1	X		LA ROCHE-NOIRE (Mond'Arverne)	BRUHAT Pascal		SIRIEIX Sébastien	
1	X		ROMAGNAT (CAM)	BARREIROS Nathalie		LARDANS Jacques	
1	X		SAINT-ALYRE-ES-MONTAGNE (API)	GOYON Guy		BARBAT Michel	

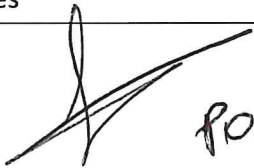

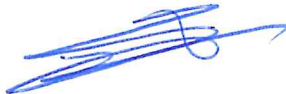

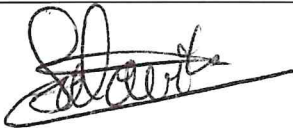
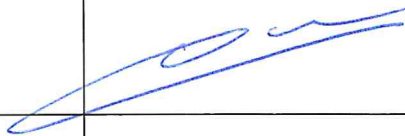


**SYNDICAT MIXTE DE L'EAU**de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence**Comité Syndical 2022/02****Jeudi 7 Juillet 2022**

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
2	X	X	SAINT AMANT TALLENDE (Mond'Arverne + Commune)	LHERMET Florence		REY - LE DONGE Martine	
1	X	X	SAINT-BABEL (API)	ARCHIMBAUD Guy		RIBOT Arnaud	
1	X	X	SAINT-CIRGUES-SUR-COUZE (API)	FARGEIX Jeannine		PERRIN Daniel	
1	X	X	SAINT-DIERY (Commune)	BOILOT Dominique		CHASSARD Frédéric	
1	X	X	SAINT-ÉTIENNE-SUR-USSON (API)	BARP Frédéric		MONIER Mickaël	
1	X	X	SAINT-FLORET (API)	RESTOUEIX Daniel		PERON Joël	
1	X	X	SAINT-GENÈS-LA-TOURETTE (API)	FRAISSE Pierre Luc		RODARIE Géraldine	

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		SAINT-GEORGES-SUR ALLIER (Mond'Arverne)	MARIDET Eric		MEYNIER Cédric	
1	X	X	SAINT-GERMAIN LEMBRON (API)	BRECHET Alain		BOURG François	
1	X	X	SAINT-GERVAZY (API)	LOUBINOUX Isabelle		BARTHOMEUF Serge	
1	X		SAINT-HÉRENT (API)	CHAZALON Josiane		SALAVILLE Christelle	
1	X	X	SAINT-JEAN-EN-VAL (API)	DELAIRE Pascal		DOMAS Patrick	
1	X	X	SAINT-MARTIN-DES-PLAINS (API)	CREGUT François		DELTOUR Luc	
1	X	X	SAINT-MARTIN-D'OLLIÈRES (API)	GAUDRIault Damien		ROCHE Angélique	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise







ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01


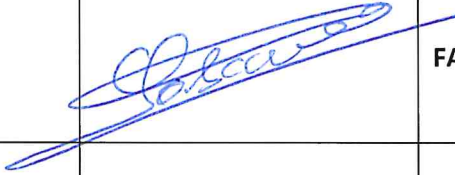


Feuille de Présence

Comité Syndical 2022/02

Jeudi 7 Juillet 2022

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		SAINT MAURICE-SUR-ALLIER (Mond'Arverne)	BRETTE Laurent		LASSAGNE Nicolas	
1	X	X	SAINT-PIERRE-COLAMINE (Commune)	PAPON Franck		BOGROS Cédric	
1	X	X	ST-QUENTIN-S/SAUXILLANGES (API)	DRUELLE Jean-Claude		MAIRE Jennyfer	
1	X	X	SAINT-RÉMY-DE-CHARGNAT (API)	SARRON Patricia		MANLHIOT Didier	
2	X	X	SAINT-SANDOUX (Mond'Arverne + Commune)	MARTIN Julien		BOIVIN Noël	
2	X	X	SAINT-SATURNIN (Mond'Arverne + Commune)	YEPES Sébastien		COSTES Denis	
1	X	X	SAINT-VINCENT (API)	VERLHAC Jean-Pierre		COSTE Yves	



Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	SAINT-YVOINE (API)	BOUDET Philippe		DUPOUX Thierry	
1	X		STE CATHERINE DU FRAISSE (Commune)	GANNE Claudine		ANAYA-GENESTIER Marie-Claire	
1	X	X	SAURIER (API)	LASCAUX Jean-Claude		FAIDIT Jean-François	
1	X	X	SAUVAGNAT-STE-MARTHE (API)	BRUNEL Séverine		FLEURY Jean	
2	X	X	LA SAUVETAT (Mond'Arverne + Commune)	TROQUET Bernadette		RICHARD Valérie	
1	X	X	SAUXILLANGES (API)	ESPEIL Michel		CHALARON Nicolas	
1	X	X	SOLIGNAT (API)	MALLET Philippe		SADOURNY Jacqueline	






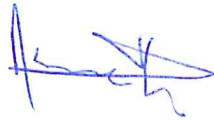
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise





ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence Comité Syndical 2022/02 Jeudi 7 Juillet 2022

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
2	X	X	TALLENDE (Mond'Arverne + Commune)	MARCHAT Patrick		HELBERT Jean-Luc	
1	X		TERNANT-LES-EAUX (API)	COUPELON Jimmy		CHINOUX Alain	
1	X	X	TOURZEL-RONZIÈRES (API)	VIRMONT Jacques	^{Pol} 	ROUVET-TEMPERE Évelyne	
1	X	X	USSON (API)	SAUVADET Marie-Hélène		CHANAL Gabriel	
1	X	X	LE VALBELEIX (Commune)	AMBLARD Philippe		LANCELLE Elsa	
1	X	X	VALZ-SOUS-CHATEAUNEUF (API)	COURTINE Yannick		GIMEL Thierry	
1	X	X	VARENNES-SUR-USSON (API)	PIAU Anthony		PERIE Thierry	



Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	LE VERNET - CHAMÉANE (API)	HORT Benjamin		MOISSAING Gilles	
1	X	X	VERRIÈRES (API)	CHASSANG Jean-Pierre		CREGUT Marcel	
1	X		VEYRE MONTON (Mond'Arverne)	CHALLIER René		TCHILINGHIRIAN Philippe	
1		X	VEYRE MONTON (Commune)	CHALLIER René		HEER Franz	
2	X	X	VIC LE COMTE (Mond'Arverne + Commune)	BRUN Bernard		GALVAING Jean-Yves	
1	X	X	VICHEL (API)	COMPTOUR Antoine		SAILLOL Jean-Philippe	
1	X	X	VILLENEUVE-LEMBRON (API)	GOUTTE Martine		LEROY Véronique	



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

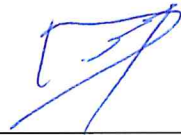
ZAC de Pérache – 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence

Comité Syndical 2022/02

Jeudi 7 Juillet 2022

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	VODABLE (API)	DURAND Raymond		RODARY Ludivine	
2	X	X	YRONDE-ET-BURON (Mond'Arverne + Commune)	DESFARGES Antoine		FOURY Alexandre	

Quorum : 65 Présents :

Nombre de Voix Délibératives :

Intérêt commun :

Compétence EAU :

Compétence ANC :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007402900022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Services de distribution d'eau potable et assainissement SME DE LA REGION D ISSOIRE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ISSOIRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Décision modificative 1 (3)

BUDGET : SME DE LA REGION D'ISSOIRE Budget Principal (3)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

71_AN-063-200074029-20220707-DEL_025_202

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 3
 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 4
 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 6
 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 8
 B2 - Balance générale du budget - Recettes 9

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11
 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13
 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14
 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15
 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
 A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 17
 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 18
 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
 A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
 A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet
 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet
 B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
 B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet
 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet
 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 19

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 069 045,42	1 069 045,42
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 069 045,42	1 069 045,42

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	953 245,42	953 245,42
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		953 245,42	953 245,42
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		2 022 290,84	2 022 290,84

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	611 300,00	0,00	31 500,00	31 500,00	642 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	472 300,00	0,00	0,00	0,00	472 300,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	55 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	65 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 154 100,00	0,00	41 000,00	41 000,00	1 195 100,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
67	Charges exceptionnelles	125 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00	201 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		0,00	0,00	25 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 339 100,00	0,00	117 000,00	117 000,00	1 456 100,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 211 329,50		949 645,42	949 645,42	2 160 974,92
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	1 619 143,90		2 400,00	2 400,00	1 621 543,90
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 830 473,40		952 045,42	952 045,42	3 782 518,82
TOTAL		4 169 573,40	0,00	1 069 045,42	1 069 045,42	5 238 618,82

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 238 618,82
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 600 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	3 612 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 611 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	3 623 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	1 057 045,42	1 057 045,42	1 057 045,42
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 611 000,00	0,00	1 069 045,42	1 069 045,42	4 680 045,42
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	58 573,40		0,00	0,00	58 573,40
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		58 573,40		0,00	0,00	58 573,40
TOTAL		3 669 573,40	0,00	1 069 045,42	1 069 045,42	4 738 618,82

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	500 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 238 618,82
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 723 945,42
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	369 000,00	0,00	0,00	0,00	369 000,00
21	Immobilisations corporelles	344 500,00	0,00	0,00	0,00	344 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 369 775,00	0,00	775 322,66	775 322,66	9 145 097,66
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 083 275,00	0,00	775 322,66	775 322,66	9 858 597,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	177 922,76	177 922,76	177 922,76
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	155 000,00	0,00	0,00	0,00	155 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	155 000,00	0,00	177 922,76	177 922,76	332 922,76
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 238 275,00	0,00	953 245,42	953 245,42	10 191 520,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	58 573,40		0,00	0,00	58 573,40
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	58 573,40		0,00	0,00	58 573,40
	TOTAL	9 296 848,40	0,00	953 245,42	953 245,42	10 250 093,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 250 093,82
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	1 261 015,34	0,00	0,00	0,00	1 261 015,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 087 285,69	0,00	0,00	0,00	1 087 285,69
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 348 301,03	0,00	0,00	0,00	2 348 301,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	3 048 010,39	0,00	1 200,00	1 200,00	3 049 210,39
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 048 010,39	0,00	1 200,00	1 200,00	3 049 210,39
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 396 311,42	0,00	1 200,00	1 200,00	5 397 511,42
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 211 329,50		949 645,42	949 645,42	2 160 974,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 619 143,90		2 400,00	2 400,00	1 621 543,90
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 830 473,40		952 045,42	952 045,42	3 782 518,82
	TOTAL	8 226 784,82	0,00	953 245,42	953 245,42	9 180 030,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 070 063,58
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 250 093,82
---	----------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

3 723 945,42

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	31 500,00		31 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 500,00		9 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	76 000,00	2 400,00	78 400,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		949 645,42	949 645,42
	Dépenses d'exploitation – Total	117 000,00	952 045,42	1 069 045,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 069 045,42
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	177 922,76	0,00	177 922,76
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	775 322,66	0,00	775 322,66
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	953 245,42	0,00	953 245,42

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	953 245,42
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 000,00		12 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 057 045,42	0,00	1 057 045,42
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 069 045,42	0,00	1 069 045,42

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 069 045,42
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 400,00	2 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		949 645,42	949 645,42
Recettes d'investissement – Total		0,00	952 045,42	952 045,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 200,00
------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	953 245,42
---	-------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	611 300,00	31 500,00	31 500,00
605	Achats d'eau	20 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	12 000,00	6 000,00	6 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 500,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	6 000,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	400,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 500,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	23 000,00	0,00	0,00
6168	Autres	21 500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00	0,00
618	Divers	500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	100 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	187 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	700,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	5 000,00	8 000,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	60 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	3 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	68 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	472 300,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 500,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	196 500,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	52 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	5 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	4 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisa ^t autres organismes sociaux	6 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	11 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	16 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	15 000,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	15 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	55 500,00	9 500,00	9 500,00
6531	Indemnités élus	41 000,00	8 500,00	8 500,00
6532	Frais de mission élus	5 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	4 500,00	500,00	500,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	5 000,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 154 100,00	41 000,00	41 000,00
66	Charges financières (b) (8)	35 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	125 000,00	76 000,00	76 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	125 000,00	9 000,00	9 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	12 000,00	12 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	55 000,00	55 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	25 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 339 100,00	117 000,00	117 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 211 329,50	949 645,42	949 645,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 619 143,90	2 400,00	2 400,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00		

240 REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E.legalite.com

71_AN-063-200074029-20220707-DEL_025_202

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 619 143,90	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 830 473,40	952 045,42	952 045,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 830 473,40	952 045,42	952 045,42
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 169 573,40	1 069 045,42	1 069 045,42

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 069 045,42
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	6 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	6 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 600 000,00	12 000,00	12 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 100 000,00	12 000,00	12 000,00
70118	Autres ventes d'eau	500 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 611 000,00	12 000,00	12 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 057 045,42	1 057 045,42
7718	Autres produits except. opérat ^o gestion	0,00	9 000,00	9 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 400,00	2 400,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 045 645,42	1 045 645,42
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 611 000,00	1 069 045,42	1 069 045,42
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (8) (9)	58 573,40	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	58 573,40	0,00	0,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		58 573,40	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 669 573,40	1 069 045,42	1 069 045,42

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 069 045,42
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	369 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	336 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	33 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	344 500,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	300 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	37 500,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 369 775,00	775 322,66	775 322,66
2313	Constructions	5 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 364 775,00	775 322,66	775 322,66
Total des dépenses d'équipement		9 083 275,00	775 322,66	775 322,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	177 922,76	177 922,76
1068	Autres réserves	0,00	177 922,76	177 922,76
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	155 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	155 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		155 000,00	177 922,76	177 922,76
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 238 275,00	953 245,42	953 245,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	58 573,40	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	58 573,40	0,00	0,00
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	13 216,00	0,00	0,00
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	32 858,00	0,00	0,00
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	12 499,40	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		58 573,40	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 296 848,40	953 245,42	953 245,42

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	953 245,42
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 261 015,34	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	482 044,34	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	557 971,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	221 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 087 285,69	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 087 285,69	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 348 301,03	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 048 010,39	1 200,00	1 200,00
1064	Réserves réglementées	0,00	1 200,00	1 200,00
1068	Autres réserves	3 048 010,39	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 048 010,39	1 200,00	1 200,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 396 311,42	1 200,00	1 200,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 211 329,50	949 645,42	949 645,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 619 143,90	2 400,00	2 400,00
2182	Matériel de transport	0,00	2 400,00	2 400,00
28033	Frais d'insertion	1 366,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 488,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 414 750,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	369,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	2 386,80	0,00	0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	164 742,10	0,00	0,00
281755	Outilsage industriel (mise à disposit°)	204,00	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	13 777,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	330,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 716,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 111,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	12 297,00	0,00	0,00
28188	Autres	607,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 830 473,40	952 045,42	952 045,42
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 830 473,40	952 045,42	952 045,42
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 226 784,82	953 245,42	953 245,42

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	953 245,42
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

71_AN-063-200074 029-20220707-DEL_025_202

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 213 573,40	177 922,76	II 177 922,76
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		155 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	155 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		58 573,40	177 922,76	177 922,76
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
1068	Autres réserves	0,00	177 922,76	177 922,76
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	58 573,40	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	391 496,16	1 813 600,00	0,00	2 205 096,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 830 473,40	949 645,42	VI 949 645,42
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 830 473,40	949 645,42	949 645,42
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28033	Frais d'insertion	1 366,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 488,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 414 750,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	369,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	2 386,80	0,00	0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	164 742,10	0,00	0,00
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	204,00	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	13 777,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	330,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 716,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 111,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	12 297,00	0,00	0,00
28188	Autres	607,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	1 211 329,50	949 645,42	949 645,42

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	3 780 118,82	440 314,34	1 070 063,58	3 049 210,39	8 339 707,13

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 2 205 096,16
Ressources propres disponibles	VIII 8 339 707,13
Solde	IX = VIII – IV (5) 6 134 610,97

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 204
 Nombre de membres présents : 140
 Nombre de suffrages exprimés : 147
 VOTES :
 Pour : 147
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/07/2022

Présenté par (1) Le Président,
 A SME - Zone de Pérache - 63114 COUDES le 07/07/2022
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A SME - Zone de Pérache - 63114 COUDES, le 07/07/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/07/2022, et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : Le Comité.



REÇU EN PREFECTURE
 le 18/07/2022
 Application agréée E-legalite.com



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU
de la Région d'Issoire et des Communes
de la Bantlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes
Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence
Comité Syndical 2022/02
Jeudi 7 Juillet 2022

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
				Nom	Signature	Nom	Signature
1	X	X	ANTOINGT (API)	JACOB Claude		TERRANOVA Philippe	
1	X		AUBIÈRE (CAM)	VIAL Christophe		VATIN Thierry	
1	X		AUGNAT (API)	BONNET Stéphane		PELISSIER Laure	
1	X	X	AULHAT - FLAT (API)	COUDERT Bernard		ARCHIMBAUD Didier	
2	X	X	AUTHEZAT (Mond'Arverne + Commune)	CHAUVANET Christine		JARRIGE Agnès	
1	X	X	AUZAT LA COMBELLE (API)	BOUYGES Jacqueline		GRAVA Florence	
1	X	X	AYDAT (Mond'Arverne + Commune)	GUITTARD Dominique		DESSON Claude	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

71_AN-063-200074-029-20220707-DEL_025_202

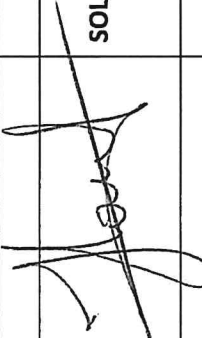




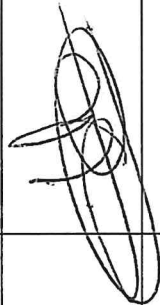



Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	BANSAT (API)	ESPECHE Christophe		MALORON Annie	
1	X	X	BEAULIEU (API)	BERNARD Jean-Paul		ROUSSEL Denis	
1	X	X	BERGONNE (API)	FOUCAULT Marie-Françoise		FOCHER Jean-Pierre	
1	X	X	BOUDES (API)	AUDEBERT Daniel		LEVÉZAC Jean	
1	X	X	BRENAT (API)	HERY Claire		FAGES Maxime	
1	X	X	LE BREUIL-SUR-COUZE (API)	SERVAYRE Héléne		DUJARDIN François	
	X	X	LE BROC (API)	TEZENAS Olivier	PO 	LEOTOING Yoann	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		BUSSEOL (Mond'Arverne)	SARRE Jocelyne		SOLOIS Karine	
1	X		LE CENDRE (CAM)	PONTRUCHER Bruno		MESURE Pierre	
1	X	X	CHADELEUF (API)	SAUVANT Jean-Pierre		CHATARD Lucile	
1	X	X	CHALUS (API)	OLLE Alain		MARQUES DE SOUSA FREITAS Sabino	
1	X	X	CHAMBON-SUR-LAC (Commune)	ROUX Frédéric		LABASSE Emmanuel	
1	X	X	CHAMPAGNAT-LE-JEUNE (API)	BARDY André		POPIEUL Didier	
1	X	X	CHAMPEIX (API)	MEALLET Roger-Jean		MARTIN Jean-Noël	

REÇU EN PREFECTURE
le 18/07/2022






Application agréée E-legalite.com

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		CHANONAT (Mond'Arverne)	BRUNHES Julien		LAJOINIE Frédéric	
1		X	CHANONAT (Commune)	LAJOINIE Frédéric		BRUNHES Julien	
1	X		LA CHAPELLE-MARCOUSSE (API)	ROCHE Laurent		BARBET Guillaume	
1	X	X	LA CHAPELLE-SUR-USSON (API)	ASTIER Raymond		FAUCHER Lionel	
1	X	X	CHARBONNIER-LES-MINES (API)	FARY Jean-François		PELISSIER Philippe	
1	X		CHASSAGNE (API)	MAISONNEUVE Alain		MINGON Mickaël	
	X	X	CHIDRAC (API)	GUILHOT Patrice		ROCCAZZELLA Patrick	

REÇU EN PREFECTURE





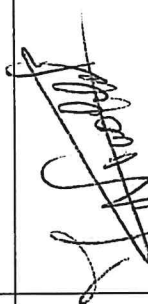
le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	CLÉMENSAT (API)	HONORATO Rémy		SILVESTRI Jacques	
1	X	X	COLLANGES (API)	TERRASSE Bernard		LAURAIN Alexandre	
1	X	X	COMPAINS (Commune)	MOURET Laurent		VALETTE Henri	
1	X		CORENT (Mond'Arverne)	GOURBEYRE Bernard		CLERMONT Christian	
1		X	CORENT (Commune)	CLERMONT Christian		GOURBEYRE Bernard	
1	X	X	COUDES (API)	LE MARREC Laurys		GOUGNAUD Julien	
1	X	X	COURGOUL (API)	CHAUNIER Sébastien		JAFFEUX Sébastien	

REÇU EN PREFECTURE
le 18/07/2022



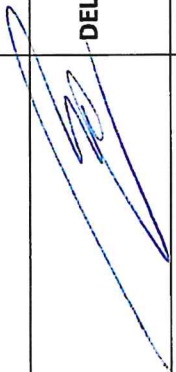

Application agréée E-legalite.com

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
2	X	X	COURNOLS (Mond'Arverne + Commune)	CHATRAS Dominique		BOVIN Frédéric	
2	X	X	LE CREST (Mond'Arverne + Commune)	VIALLEFONT Michel		PERRODIN Gérard	
1	X		DAUZAT-SUR-VODABLE (API)	MOURGUE Isabelle		CHABASSEUIL Olivier	
1	X	X	ESTEIL (API)	THALAUD François		DORIGO Marie-José	
1	X	X	GIGNAT (API)	SATURNIN Michelle		BESSON Jean-Louis	
1	X	X	GRANDEYROLLES (API)	GREGOIRE Nathalie		ARVEUF Jean	
	X	X	ISSOIRE (API)	NICOLLET Michel		PILLON Stéphane	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	JUMEAUX (API)	JOURMARD Martine		BAUJARD Sédric	
1	X	X	LAMONTGIE (API)	TONDEREAU Sébastien		FAYETTE Marie-Pierre	
1	X	X	LUDESSE (API)	AUDIGIER Delphine		LAURENT Romain	
1	X		MADRIAT (API)	PELISSIER Didier		NÔ Lucien	
1	X	X	MAREUGHEOL (API)	NURIT Alain		ROBERT Christian	
2	X	X	LES MARTRES DE VEYRE (Mond'Arverne + Commune)	RIGAL Jean-Pierre		DELAVET Laurence	
1	X	X	MEILHAUD (API)	CORRE Jean-Marie		CROUZET Jean-Yves	

REÇU EN PREFECTURE
le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

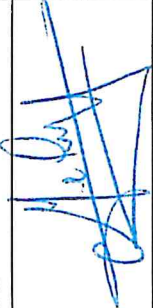



Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X		MIREFLEURS (Mond'Arverne)	VEGA Richard		PERROT Guillaume	
1	X	X	MONTAIGUT LE BLANC (API)	BOURDÉ Karine		GUILLAUME Julien	
1	X	X	MONTPEYROUX (API)	ROCHETTE Christophe		TAUVERON Damien	
1	X	X	MORLAT (API)	ALRIC Jean-Louis		LEGENDRE Denis	
1	X	X	MUROL (Commune)	LAGEIX Victor		GOUTTEBEL Sébastien	
1	X	X	NESCHERS (API)	DE FREITAS Pascal		COSTON Alexis	
	X	X	NONETTE - ORSONNETTE (API)	RAVEL Pierre		BERNARD Maurice	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
				Nom	Signature	Nom	Signature
1	X	X	ORBEIL (API)	BOUILLAND Frédéric		MERLEN Bernard	
2	X	X	ORCET (Mond'Arverne + Commune)	DUCREUX Bernard		GIRY Christian	
1	X	X	PARDINES (API)	PAGESSE Pierre		LETELLIER Josiane	
1	X	X	PARENT (API)	GAUMY Jean-Yves		VOISIN Thierry	
1	X	X	PARENTIGNAT (API)	BAYARD Eric		JUAN Patrick	
1	X	X	PERRIER (API)	BOURBON René		GIROIX Pierre	
1	X	X	PESLIÈRES (API)	COSTON David		PARISSE Annie	

REÇU EN PREFECTURE
le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com



Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	PLAUZAT (API)	DESIGNES Jean		VAURE Robert	
1	X	X	LES PRADEAUX (API)	BRUN Claudine		ANTOINE Philippe	
2	X	X	LA ROCHE-BLANCHE (Mond'Arverne + Commune)	DENIZOT Jean-Pierre		FRITEYRE Virginie	
1	X		ROCHE-CHARLES-LA-MAYRAND (API)	GOMEZ Jean-Marc		TARTIERE Sébastien	
1	X		LA ROCHE-NOIRE (Mond'Arverne)	BRUHAT Pascal		SIRIEIX Sébastien	
1	X		ROMAGNAT (CAM)	BARREIROS Nathalie		LARDANS Jacques	
	X		SAINT-ALYRE-ES-MONTAGNE (API)	GOYON Guy		BARBAT Michel	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes
de la Bantlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache - 63114 Coudes

Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence Comité Syndical 2022/02 Jeudi 7 Juillet 2022

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
2	X	X	SAINT AMANT TALLENDE (Mond'Arverne + Commune)	LHERMET Florence		REY - LE DONGE Martine	
1	X	X	SAINT-BABEL (API)	ARCHIMBAUD Guy		RIBOT Arnaud	
1	X	X	SAINT-CIRGUES-SUR-COUZE (API)	FARGEIX Jeannine		PERRIN Daniel	
1	X	X	SAINT-DIERY (Commune)	BOILOT Dominique		CHASSARD Frédéric	
1	X	X	SAINT-ÉTIENNE-SUR-USSON (API)	BARP Frédéric		MONIER Mickaël	
1	X	X	SAINT-FLORET (API)	RESTOUEIX Daniel		PERON Joël	
	X	X	SAINT-GENÈS-LA-TOURETTE (API)	FRAISSE Pierre Luc		RODARIE Géraldine	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

71_AN-063-200074-029-20220707-DEL_025_202



Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
				Noms	Signatures	Noms	Signatures
1	X		SAINT-GEORGES-SUR ALLIER (Mond'Arverne)	MARIDET Eric		MEYNIER Cédric	
1	X	X	SAINT-GERMAIN LEMBRON (API)	BRECHET Alain		BOURG François	
1	X	X	SAINT-GERVAZY (API)	LOUBINOUX Isabelle		BARTHOMEUF Serge	
1	X		SAINT-HÉRENT (API)	CHAZALON Josiane		SALAVILLE Christelle	
1	X	X	SAINT-JEAN-EN-VAL (API)	DELAIRE Pascal		DOMAS Patrick	
1	X	X	SAINT-MARTIN-DES-PLAINS (API)	CREGUT François		DELTOUR Luc	
	X	X	SAINT-MARTIN-D'OLLIÈRES (API)	GAUDRIault Damien		ROCHE Angélique	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com



Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
				Nom	Signature	Nom	Signature
1	X		SAINT MAURICE-SUR-ALLIER (Mond'Arverne)	BRETTE Laurent		LASSAGNE Nicolas	
1	X	X	SAINT-PIERRE-COLAMINE (Commune)	PAPON Franck		BOGROS Cédric	
1	X	X	ST-QUENTIN-S/SAUXILLANGES (API)	DRUELLE Jean-Claude		MAIRE Jennyfer	
1	X	X	SAINT-RÉMY-DE-CHARGNAT (API)	SARRON Patricia		MANLHIOT Didier	
2	X	X	SAINT-SANDOUX (Mond'Arverne + Commune)	MARTIN Julien		BOIVIN Noël	
2	X	X	SAINT-SATURNIN (Mond'Arverne + Commune)	YEPES Sébastien		COSTES Denis	
1	X	X	SAINT-VINCENT (API)	VERLHAC Jean-Pierre		COSTE Yves	

REÇU EN PREFECTURE
le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU
de la Région d'Issoire et des Communes
de la Banlieue Sud Clermontoise

ZAC de Pérache – 63114 Coudes
Tél : 04 73 96 68 01

Feuille de Présence
Comité Syndical 2022/02
Jeudi 7 Juillet 2022


Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	SAINT-YVOINE (API)	BOUDET Philippe		DUPOUX Thierry	
1	X		STE CATHERINE DU FRAISSE (Commune)	GANNE Claudine		ANAYA-GENESTIER Marie- Claire	
1	X	X	SAURIER (API)	LASCAUX Jean-Claude		FAIDIT Jean-François	
1	X	X	SAUVAGNAT-STE-MARTHE (API)	BRUNEL Séverine		FLEURY Jean	
2	X	X	LA SAUVETAT (Mond'Arverne + Commune)	TROQUET Bernadette		RICHARD Valérie	
1	X	X	SAUXILLANGES (API)	ESPEIL Michel		CHALARON Nicolas	
	X	X	SOLIGNAT (API)	MALLET Philippe		SADOURNY Jacqueline	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022





Application agréée E-legalite.com

71_AN-063-200074-029-20220707-DEL_025_202

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
2	X	X	TALLENDE (Mond'Arverne + Commune)	MARCHAT Patrick		HELBERT Jean-Luc	
1	X		TERNANT-LES-EAUX (API)	COUPELON Jimmy		CHINOUX Alain	
1	X	X	TOURZEL-RONZIÈRES (API)	VIRMONT Jacques		ROUVET-TEMPERE Évelyne	
1	X	X	USSON (API)	SAUVADET Marie-Hélène		CHANAL Gabriel	
1	X	X	LE VALBELEIX (Commune)	AMBLARD Philippe		LANCELLE Elsa	
1	X	X	VALZ-SOUS-CHATEAUNEUF (API)	COURTINE Yannick		GIMEL Thierry	
1	X	X	VARENNES-SUR-USSON (API)	PIAU Anthony		PERIE Thierry	

REÇU EN PREFECTURE
le 18/07/2022

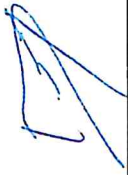
Application agréée E-legalite.com

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
1	X	X	LE VERNET - CHAMÉANE (API)	HORT Benjamin		MOISSAING Gilles	
1	X	X	VERRIÈRES (API)	CHASSANG Jean-Pierre		CREGUT Marcel	
1	X		VEYRE MONTON (Mond'Arverne)	CHALLIER René		TCHILINGHIRIAN Philippe	
1		X	VEYRE MONTON (Commune)	CHALLIER René		HEER Franz	
2	X	X	VIC LE COMTE (Mond'Arverne + Commune)	BRUN Bernard		GALVAING Jean-Yves	
1	X	X	VICHEL (API)	COMPTOUR Antoine		SAILOL Jean-Philippe	
	X	X	VILLENEUVE-LEMBRON (API)	GOUTTE Martine		LEROY Véronique	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Q	Eau	ANC	Communes	Titulaires		Suppléants	
				DURAND Raymond		RODARY Ludivine	
1	X	X	VODABLE (API)				
2	X	X	YRONDE-ET-BURON (Mond'Arverne + Commune)	DESFARGES Antoine		FOURY Alexandre	

Quorum : 65 Présents :

Nombre de Voix Délibératives :

Intérêt commun :

Compétence EAU :

Compétence ANC :

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2022

Application agréée E-legalite.com

71_AN-063-200074 029-20220707-DEL_025_202